

Mr et Mme **ROIRAND joseph**

Pont saint Martin le 09/10/2003

44860 PONT ST MARTIN

MAIRIE DE HAUTE GOULAINÉ
Monsieur Paquereau
44115 HAUTE GOULAINÉ
téléphone : 02 40 54 92 22
télécopie : 02 40 06 20 02

notre référence : JRO_PAQUEREAU_03282

Objet : Assainissement Bellaudière

Monsieur,

Je vous ai appelé à la mairie l'autre jour (ça fait déjà un bout de temps) et comme vous n'étiez pas présent une dame m'a dit qu'elle vous signifierait que j'ai appelé. Comme je n'ai pas de nouvelle je vous écris.

Il s'agit quand même il s'agit d'une demande du 07 08 2003 pour laquelle l'issue n'est toujours pas connue. Je trouve cela inadmissible et ce n'est pas la première fois de la part de la mairie en général.

Les faits : Tabouret prévu de 130 ça colle impeccablement et tout le monde est content. A la réalisation le tabouret est de 90. Il paraît, de ce que vous me dites, que la rencontre d'une canalisation d'eau n'a pas permis de mettre un tabouret de 130.

Les arguments contre : Une canalisation d'eau ça fait combien, 10 cm maximum ? on pouvait donc mettre un tabouret de 120 (si ça existe) ou de 110 (un des voisins a un tabouret de 110). Si l'on peut mettre un tabouret de 110 et gagner en plus quelques 10 cm, en enfonçant un peu plus la boîte de raccordement, c'est parfait (même sans gagner 10cm je pense).

Conclusion :

Si mes arguments sont valables indiquez moi si vous avez l'intention de faire quelque chose et pourquoi vous ne m'avez pas proposé de solution, sinon dites moi pourquoi mes arguments ne sont pas valables.. De toute façon il faut mesurer une nouvelle fois avec le laser.

En vous remerciant de votre réponse très rapide, je vous prie d'agréer, monsieur, mes salutations

J.Roirand